

Réf: Dossier N° 403603

Avis de constitution

« ARCHÉTYP REAL ESTATE ® »

ABIDJAN – COCODY – ANGRE CHATEAU, IMMEUBLE BATIM, NON LOIN DU CHÂTEAU D'EAU, Lot D379, Ilot 29

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/03/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME, enregistrés au CEPICI, le 02/03/2025, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « ARCHÉTYP REAL ESTATE ® »

- La gestion, l'entretien, et l'administration de biens immobiliers pour le compte de tiers, incluant la gestion locative et le suivi des loyers
- ‡ Le conseil et l'assistance pour la gestion de fonds d'investissement dans l'immobilier, de la société d'investissement à capital variable dans l'immobilier, de fonds communs de capital à risque et/ou de toutes autres formes de structures de fonds de capital investissement (les fonds)
- ‡ L'expertise et le conseil en gestion de patrimoine immobilier ;
- La prise en charge des démarches administratives et juridiques liées à la gestion immobilière ;
- L'achat, la vente, et l'échange de biens immobiliers en qualité d'intermédiaire ou pour son propre compte
- ‡ La commercialisation de biens immobiliers, neufs ou anciens, ainsi que leur mise en marché ;
- L'acquisition, la vente, la location, et la mise en valeur de biens immobiliers (terrains, bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels) ;
- La promotion immobilière, incluant le développement, la réalisation et la commercialisation de projets immobiliers ;
- La gestion de copropriété et conciergerie de luxe
- ‡ Le conseil et l'assistance en matière d'investissement immobilier ;
- La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, souscription ou d'achat d'actions, au capital des fonds visés ci-dessus, banques et établissements financiers ;
- La représentation d'entreprises et de sociétés commerciales ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- La société peut réaliser toutes opérations financières, mobilières immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu

que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

- Elle peut également emprunter, donner en garantie tous biens de la société, consentir toutes sûretés réelles ou personnelles, et plus généralement, réaliser toutes opérations financières utiles à la réalisation de son objet social.

- Elle peut enfin participer, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou groupement d'intérêt économique

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

ABIDJAN – COCODY – ANGRE CHATEAU, IMMEUBLE BATIM, NON LOIN DU CHÂTEAU D'EAU, Lot D379, Ilot 29

M LOKO KOUAKOU WILFRIED JOEL (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00040 du 14/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°23380/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

